

n° 21_2025DEL
Nomenclature n° 7153

Nombre de membres : 27
Présents : 18
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 045-214501736-20250320-21_2025DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

Séance du 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le treize mars deux mille vingt-cinq, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

Étaient présents : Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jacques LEROY, Mme Marielle LAMBERT, Mme Marie-Claire NIAF, M. Clément RIGAL, Mme Julie GOUSSU, M. Brice LE BONNIEC, M. Jean-Michel LAPEYRONIE, M. Alexandre RADIN, M. Antoine GUYON, Mme Virginie POITOU, Mme Christine LEFEVRE, M. Jérôme POITOU

Étaient absents/excusés :

M. Jean-Michel BOUARD, procuration donnée à M. Alain MARGUERITTE
Mme Edwige CHOURAQUI, procuration donnée à M. Jean-Pierre MISSERI
Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Virginie GUIRAUD
Mme Laurence PELLÉ, procuration donnée à Mme Sophie HERON
Mme Cristina DRAGOMIR, procuration donnée à M. Denis ROUET
M. Julien JEROME, procuration donnée à M. Alexandre RADIN
Mme Lucile RIGAL, procuration donnée à M. Clément RIGAL
M. Fabrice POUPET
M. Ulrich PADONOU

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



21-2025DEL – VOTE DES TARIFS EAU/ASSAINISSEMENT 2025

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'actualisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Considérant l'équilibre de l'exercice 2024 et la réforme des redevances de l'Agence de l'eau applicable au 1^{er} janvier 2025 (nouvelles redevances et tarifs à la hausse ; cf. délibérations 12-2025DEL et 13-2025DEL du Conseil Municipal du 30/01/2025), il est proposé de maintenir la grille tarifaire 2024 ci-dessous, sans augmentation pour 2025.

		2022	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Eau	Abonnement	34,94 €	37,11 €	38,37€
	Consommation par m3	1,06 €	1,13 €	1,17 €
	Location de compteur ø15	9,48 €	10,07 €	10,77 €
	Location de compteur ø20	10,13 €	10,76 €	10,77 €
	Location de compteur ø30	19,69 €	20,91 €	21,62 €
	Location de compteur ø40	19,69 €	20,91 €	21,62 €
	Location de compteur ø60	19,69 €	20,91 €	99,75 €
	Location de compteur ø80	19,69 €	20,91 €	175,39 €
	Location de compteur ø100	-	-	263,09 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
Le maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.



n° 21_2025DEL
Nomenclature n° 7153

Nombre de membres : 27
Présents : 18
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 045-214501736-20250320-21_2025DEL-DE

	(incendie)			
Assainissement	Abonnement	31,55 €	33,51 €	34,65 €
	Consommation par m3	1,92 €	2,04 €	2,11 €
	Participation à l'Assainissement Collectif	Voir délibération du 20/06/2018		
Branchement simple (forfait)	Ø15 à Ø20	1 942,50 €	2 496,89 €	2 581,78 €
	Ø30	2 136,75 €	2 696,58 €	2 788,26 €
	Ø40	2 352,00 €	2 917,86 €	3 017,07 €
	Ø60			3 217,07 €
	Ø80	-	-	3 417,07 €
	Ø100 (incendie)			3 617,07 €
Branchements multiples uniquement Ø15 et Ø20	2 compteurs			2 981,78 €
	3 compteurs			3 188,26 €
Pose et dépose de compteur, renouvellement de compteur (en cas de gel ou destruction)	Ø15 à Ø20	157,50 €	311,91 €	322,51 €
	Ø30	315,00 €	473,82 €	489,93 €
	Ø40	420,00 €	581,76 €	601,54 €
	Ø60	682,50 €	851,61 €	880,56 €
	Ø80	1 050,00 €	1 229,40 €	1 271,20 €
	Ø100 (incendie)	-	-	1 661,85 €
Déplacement compteur du domaine privé vers le domaine public (demande du propriétaire)		420,00 €	581,76 €	601,54 €
Suppression de branchement		-	-	700,00 €
Frais d'étalonnage de compteur à la demande de l'abonné (tous diamètres)		-	-	250,00 €
Ouverture et fermeture de branchement avec déplacement		52,00 €	56,77 €	58,70 €
Contrôle des installations (test au colorant pour vérification du raccordement)		52,00 €	56,77 €	58,70 €
Contrôle des puits, forage, récupération d'eau de pluie		52,00 €	56,77 €	58,70 €
Frais déplacement pour relève de compteur non visible pendant 2 ans du fait de l'abonné		-	-	20,00 €
Frais de déplacement pour rendez-vous non honoré		-	-	20,00 €
Frais de nettoyage et désencombrement du regard		-	-	20,00 €
Etude pour individualisation de logements collectifs		-	-	150,00 €
Pour information	0,23 € /m3	0,23 € /m3	0,23 € /m3	0,23 € /m3
	0,15 € /m3	0,15 € /m3	0,16 € /m3	0,16 € /m3

Après avis favorable de la commission finances et cadre de vie du 13 mars 2025, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.



n° 21_2025DEL
Nomenclature n° 7153

Nombre de membres : 27
Présents : 18
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 045-214501736-20250320-21_2025DEL-DE



Adopté à l'unanimité



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme, le 20 mars 2025

Le Secrétaire de séance,

Julie GOUSSU



Acte certifié exécutoire :
Acte publié le :
Acte notifié le :



Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 045-214501736-20250320-21_2025DEL-DE